

PROCÉDURE D'INSCRIPTION – BTS VIA 1^{ère} année Année scolaire 2022-23

▲ Etape 1 : ENVOYER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE EN VUE D'UN ÉVENTUEL ENTRETIEN

- Fiche de présentation*
- CV et lettre de motivation
- Copie de la carte nationale d'identité recto-verso en cours de validité
- Pour les étudiant(e)s de nationalité étrangère : extrait de naissance traduit en français, une copie du passeport, une copie de la carte de séjour en cours de validité
- Copie du relevé de notes de Baccalauréat
- Copie des bulletins de Première, Terminale et le cas échéant, des relevés de notes des études supérieures

*document à télécharger sur le site internet

Chaque dossier est étudié dès sa réception : si le dossier est recevable, le candidat est convoqué à un entretien. Sinon, le candidat est averti par courriel.

▲ Etape 2 : SI CANDIDATURE RETENUE : TÉLÉCHARGER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

Directement sur le site internet : www.carcado-saisseval.com

En bas de la page d'accueil : espace « INSCRIPTIONS », puis « INSCRIPTION EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »

▲ Etape 3 : REMPLIR ET COMPLÉTER VOTRE DOSSIER

Seuls les dossiers complets, avec toutes les fiches et pièces demandées, seront traités

1) Informations générales :

- Fiche d'Inscription*
- Règlement Intérieur signé*
- Règlement RGPD signé*
- Charte Informatique signée*
- Pour les étudiant(e)s en situation de handicap / problème de santé / à besoin particulier : fiche Médicale-Inclusion*

2) Informations financières :

- Fiche d'Engagement Financier signée*
- Copie de la carte nationale d'identité recto-verso en cours de validité du (des) payeur(s)
- Pour les étudiant(e)s bénéficiant du TARIF 2 : fiche Détermination Tarif*
- Pour les étudiant(e)s bénéficiant du TARIF 2 : copie avis d'imposition
- Pour les étudiant(e)s ayant choisi le prélèvement automatique : mandat de prélèvement du (des) payeur(s)*
- Pour les étudiant(e)s boursier : notification de bourse

*tous ces documents sont à télécharger sur le site internet

▲ Etape 4 : TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER ET VERSER LES ARRHS

• L'INTÉGRALITÉ DU DOSSIER DOIT ÊTRE SCANNÉ ET ENVOYÉ PAR EMAIL

• LE RÉGLEMENT DES 150,00€ D'ARRHS DOIT ÊTRE EFFECTUÉ, SOIT :

- Par chèque à l'ordre de « CARCADO-SAISSEVAL » : à envoyer par courrier (préciser au dos : NOM, Prénom, classe) + une copie par email
- Par virement bancaire sécurisé : <http://paiement.carcado-saisseval.com>
- En espèce ou par carte bancaire : prendre rdv avec le service comptabilité